Bulletin de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario **Juillet 2018**

informATIO

Mot du président

Denis Couillard
Président du Conseil de l'administration de l'ATIO

Au lendemain de mon élection à la présidence de l'ATIO, une grande modestie m'envahit. En effet, depuis mon adhésion à l'ATIO, de nombreuses personnes que j'admire ont occupé ce poste. Contre vents et marées, elles ont su modeler avec brio la destinée de l'ATIO.

Mais le contexte dans lequel l'ATIO se situe évolue rapidement, et les bouleversements s'accélèrent constamment. Les belles années qui ont suivi la promulgation de la Loi de 1986 sur les services en français en Ontario et la Loi de 1989 sur l'ATIO ont cédé le pas aux politiques de rationalisation, à l'impartition, à la mondialisation et à la montée des nouvelles technologies.

Porteurs de défis, ces facteurs ont tous contribué à la précarisation des professions langagières et de l'ATIO. L'ATIO et ses membres doivent donc s'adapter à ces nouvelles réalités. Le défi est de taille.

Le Conseil sortant avait déjà mis l'accent sur le redressement financier de l'ATIO. Ce travail doit se poursuivre. Ainsi, cette année encore, l'ATIO devra s'astreindre à une certaine austérité. Mais la situation financière s'améliore. Le présent Conseil doit donc anticiper l'avenir.

C'est pour cette raison que, lors de mon élection, je me suis engagé à renouer avec les anciennes présidences et avec les membres de l'ATIO. Je me suis également engagé à bâtir des ponts avec les établissements d'enseignement et à être à l'écoute des besoins dans le domaine de l'interprétation communautaire.

Avant tout, je tiens cependant à rappeler à tous que le succès de l'ATIO n'est pas la chasse gardée du Conseil d'administration ou du personnel, car il repose largement sur l'engagement de ses membres envers leur professionnalisme et la promotion active de leurs professions respectives.

En ce sens, je me permettrai donc de revenir sur un point qui me préoccupe depuis notre dernière assemblée annuelle.

En effet, l'an dernier, l'ATIO a mobilisé des ressources humaines et financières considérables pour tenir son assemblée annuelle simultanément à Toronto et à Ottawa. Malgré ces investissements considérables, le quorum n'aurait jamais été atteint sans l'intervention énergique de la part de quelques membres, et ce, pendant le déroulement même de l'assemblée générale annuelle.

Après des années d'inactivité, plusieurs comités seront remis sur pied cette année, et le Conseil d'administration vous demandera de l'aider et de jouer divers rôles d'une grande importance pour l'avenir de notre association.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées. ■

Perfectionnement professionnel offert par l'ATIO

L'ATIO élabore un module de formation des membres et a besoin des commentaires des candidats et des membres agréés de l'Association.

Veuillez envoyer un courriel à mgoguen@atio.on.ca avec vos idées et vos réponses aux questions suivantes :

1. Sur quels sujets aimeriez-vous obtenir une formation ou des liens vers des ressources?
2. Dans quel format préférez-vous obtenir la formation : webinaire, atelier ou documents imprimés?
3. Voudriez-vous présenter du contenu vous-même sous forme d'atelier ou de webinaire préenregistré?
4. L'idée d'écrire un livre blanc ou un livret de formation vous intéresse-t-elle?

L'Association recueille du contenu permanent à mettre en vente sur son site Web. Nous cherchons particulièrement de l'information de nos membres sur une variété de sujets comme le travail à titre de pigiste et d'entrepreneur et les défis des professionnels langagiers au Canada.

Réflexions sur l'AGA 2018

Marielle Godbout, trad. a.

Les membres de l'ATIO sont concentrés dans deux endroits généraux: la région de la capitale nationale (Ottawa) et celle du Grand Toronto. Par conséquent, l'AGA de l'ATIO a traditionnellement passé d'Ottawa à Toronto chaque année, ce qui signifiait que bon nombre des membres devaient se déplacer entre ces deux villes s'ils souhaitaient assister à l'AGA une année donnée.

En 2017, l'ATIO a instauré un nouveau modus operandi dans le but de faciliter la participation de tous les membres à l'AGA. Pour la toute première fois, la réunion a eu lieu à Ottawa avec une diffusion en direct à Toronto. Un certain nombre de problèmes techniques sont survenus, l'un étant que les participants à Ottawa ne pouvaient pas voir les gens à Toronto, ainsi que certains problèmes d'ordre administratif.

Étant donné les leçons apprises en 2017, l'ATIO a cherché d'autres options d'emplacement et de technologie et a trouvé un processus bien meilleur pour l'AGA 2018. Nous avons mis à niveau les aspects technologiques, à grands frais, et amélioré considérablement le processus administratif lié à la gestion des procurations. Nous avons également embauché un consultant parlementaire pour présider la réunion.

Du point de vue technique et procédural, l'AGA de cette année s'est déroulée beaucoup mieux que celle de 2017. Des difficultés sont cependant survenues avec le quorum. Étant donné les 840 membres agréés, le quorum de cette année était de 84. Malgré les deux emplacements centraux faciles d'accès (le Chestnut Conference Centre à Toronto et le Centre RA à Ottawa), la réunion n'a pas pu commencer à 13 h comme prévu, car même avec les procurations, nous n'avons pas atteint le quorum. Nous avons dû attendre que quelques membres de plus se présentent avant d'ouvrir officiellement la séance.

Ce n'était pas la première fois que le quorum était difficile à atteindre à l'AGA de l'ATIO. En fait, c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons essayé l'approche des deux villes. Cependant, il semblerait que même avec cet effort délibéré de faciliter autant que possible la participation des membres à l'AGA, il demeure néanmoins difficile d'encourager les membres à y assister.

Les conséquences de cette situation sont potentiellement très graves. L'incapacité à atteindre le quorum signifie que les élections ne peuvent pas se dérouler et que toute modification proposée au Règlement intérieur ne peut pas être apportée.

Un autre problème qui est survenu est le manque de candidats aux postes du Conseil d'administration. Trois postes n'ont pu être pourvus à l'AGA, car aucun membre n'y avait posé sa candidature.

De nombreux changements ont été apportés au format de l'AGA en 2017, surtout en raison de la grave situation financière de l'Association. L'ATIO a dû éliminer le déjeuner qui précédait normalement l'AGA, car l'Association n'avait tout simplement pas assez d'argent. De même, à compter de 2016, les séminaires qui avaient lieu le matin avant l'AGA n'ont pas été organisés.

Le Conseil de l'ATIO est particulièrement préoccupé par cette situation, à la fois en raison du faible taux de participation et des difficultés administratives qui pourraient survenir en l'absence de quorum. Nous enverrons donc un sondage aux membres pour tenter de découvrir la raison du faible taux de participation et les mesures que l'Association pourrait prendre pour attirer plus de membres à l'AGA en 2019.

Pour terminer, nous devons préciser que la présence à l'AGA des candidats à l'agrément de l'ATIO est encouragée et bienvenue. Non seulement l'AGA offre-t-elle l'occasion aux candidats de voir le fonctionnement de l'ATIO, mais elle leur donne également l'occasion de s'exprimer sur les questions qui les préoccupent particulièrement et d'influencer les décisions prises à la réunion. Joignez-vous donc à nous pour l'AGA 2019 et prononcez-vous sur l'avenir de l'ATIO! ■

Modification de l'article 13.03(a) du Règlement intérieur en supprimant la formulation « qui aura siégé au Conseil d'administration sortant », enlevant ainsi une restriction sur les personnes admissibles à présenter leur candidature au poste de président.

Modification de l'article 13.05 du Règlement intérieur pour augmenter la durée du mandat de tous les membres du Conseil à deux ans et échelonner les élections aux postes du Conseil pour que seule la moitié des postes soient comblés aux élections une année donnée. Cette mesure assurera une continuité et une stabilité accrues au Conseil et facilitera la transition et le transfert des connaissances.

Les membres ont approuvé une motion visant à modifier le Règlement intérieur de sorte à redéfinir les catégories de membres comme suit : membres agréés, candidats à l'agrément et étudiants.

Fiona Koscak, trad. a., a remporté le prix de présence, soit une adhésion gratuite à l'ATIO en 2019.

informATIO

Publié par :
L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

Équipe rédactionnelle : Marielle Godbout, Alana Hardy, Michel Trahan
Remerciements sincères pour ses services de traduction à : Tiffany Holland, trad. a. EN-FR, FR-EN

1202-1, rue Nicholas
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : 613 241-2846 / 1-800-234-5030
Téléc. : 613 241-4098
InformATIO@atio.on.ca
www.atio.on.ca

Graphiste : More In Typo Ltd & Design

Politique éditoriale : La rédaction d'*InformATIO* se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

Pour trouver notre page Facebook, cherchez ATIO ou allez à :
https://www.facebook.com/ATIO.Association/

Message du directeur général

Philippe Ramsay,
Directeur général de l'ATIO

La première moitié de l'année a été occupée au sein du Secrétariat de l'ATIO. Au mois de janvier, le processus de renouvellement des membres était bien entamé. Nous avions également commencé à accepter les inscriptions à l'examen d'agrément 2018 du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC), ainsi qu'aux examens d'entrée et d'exercice de l'ATIO. De plus, nous travaillions fort aux préparatifs de l'assemblée générale annuelle (AGA).

La simplification des opérations se poursuit

Avec l'aide de Marie Douville, notre nouvelle coordonnatrice des opérations et du développement organisationnel embauchée à forfait à la fin de 2017, nous continuons de mettre l'accent sur la simplification de nos opérations, ce qui comprend la documentation des procédures et des processus détaillés afin d'accroître l'efficacité dans divers domaines. Nous élaborons également une stratégie de communication pour mieux améliorer les notifications et la sensibilisation. Enfin, le Manuel d'exploitation principal de l'ATIO continue d'être élargi et développé.

Au mois de février, nous étions heureux d'accueillir une nouvelle adjointe administrative au sein de l'équipe. Yasmine Benmouffok a remplacé Olivia, qui a décidé de quitter l'Association à la fin de l'année dernière afin de poursuivre sa carrière en traduction. Nous avons également signé un contrat avec le CTTIC pour la coordination de l'examen d'agrément à l'échelle nationale. À cette fin, l'ATIO a embauché Bekircan Tahberer (anciennement de la Society of Translators and Interpreters of British Columbia [STIBC]).

Ministère du Procureur général

En collaboration avec le CTTIC, l'ATIO continue de coordonner la correction de l'examen d'interprétation judiciaire du ministère du Procureur général de l'Ontario. Le CTTIC a obtenu ce contrat de cinq ans au milieu de 2017.

Les demandes d'adhésion à l'ATIO continuent d'affluer

Depuis janvier, le Secrétariat a traité plus de 112 demandes d'adhésion à l'Association. De nombreux demandeurs ont déjà passé l'examen d'entrée dans le cadre du processus d'adhésion ou attendent l'occasion de le passer à l'une des dates d'examen prévues.

Nous continuons de recevoir des demandes pour des combinaisons de langues rares et invitons les membres afin qu'ils nous aident à trouver des correcteurs en gujarati, bengali, géorgien, népalais, amharique, azerbaïdjanais, tigrinya, tamoul, urdu, roumain, albanais et grec.

Communication avec les membres

Afin d'encourager la croissance de l'Association, nous communiquons avec les membres inactifs pour les inviter à revenir à l'ATIO. Nous les encourageons aussi à nous faire part de toute préoccupation au sujet de l'Association pour nous aider à l'améliorer. Jusqu'à présent, ces communications nous ont permis de tenir des conversations pertinentes où les sujets allaient de l'adhésion aux examens.

Bonne nouvelle pour les candidats à l'agrément de l'ATIO en traduction!

Nous sommes heureux d'annoncer que le processus d'agrément sur étude de dossier a été relancé pour les traducteurs à la fin de juillet 2018. Plus tard cette année, il sera également rouvert pour les interprètes et les terminologues.

Bien que nous prévoyions ajouter des instructions plus détaillées dans notre site Web sur la façon de produire une demande, nous vous recommandons de commencer à préparer votre dossier en ce qui touche vos parrains, vos références et vos échantillons avant le lancement officiel. De cette manière, votre demande sera parmi les premières à être traitées.

L'ATIO continue de battre des records d'inscriptions à l'examen d'agrément

Plus de 200 candidats à l'agrément de l'ATIO se sont inscrits à l'examen d'agrément 2018 du CTTIC tenu le 12 mai. Au total, 191 d'entre eux ont passé l'examen et attendent maintenant leur résultat. Nous devrions commencer à recevoir les résultats au mois de septembre. Cependant, il est important de noter que les résultats ne sont pas tous reçus au même moment. Ils seront envoyés par courriel dès que nous les recevrons du CTTIC.

Les examens en traduction et en interprétation englobaient 24 combinaisons de langues, cette année. De plus, le 9 juin, deux des candidats à l'agrément de l'ATIO en interprétation ont passé la partie orale de leur examen d'agrément du CTTIC. Nous souhaitons bonne chance à tous!

Ateliers de préparation à l'examen d'agrément du CTTIC

L'ATIO a tenu les ateliers annuels à Toronto et à Ottawa en mars dernier. Nous encourageons fortement tous les candidats à l'agrément à assister à cet atelier, car notre but est de les aider à comprendre en quoi consiste l'examen et comment s'y préparer. Si vous ne prévoyez pas passer l'examen l'année prochaine, nous vous encourageons tout de même à participer à l'atelier au printemps 2019, car il n'est jamais trop tôt pour commencer à vous préparer à l'examen d'agrément!

L'avenir

Tout en nous assurant que les assises de l'Association sont solides, nous commencerons à porter notre attention sur la communication (avec les membres, les organismes partenaires et les parties prenantes) et à l'augmentation des services offerts aux membres. ■

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 8 juin, nous avons envoyé un avis aux membres au sujet des membres nouvellement élus au Conseil d'administration 2018-2019. Nous sommes heureux de vous présenter :

Denis Couillard, trad. a., président

Denis Couillard, traducteur agréé membre de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario depuis 1998 et de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec depuis 1993, détient un baccalauréat en traduction de l'Université Laval et un certificat de deuxième cycle en gestion de projet de la Schulich School of Business de l'Université York.

Comptant près de 30 ans d'expérience en traduction, Denis est actuellement traducteur-réviseur principal au sein d'une entreprise recensée dans le « Fortune 500 » qui produit du matériel pharmaceutique et médical, des produits pharmaceutiques et des produits cosmétiques. Denis a notamment géré pendant 10 ans les services linguistiques de ce qui était alors l'une des plus importantes sociétés pharmaceutiques au Canada. Dans le cadre de ses fonctions, il s'est chargé, à titre de traducteur ou de coordonnateur, de documents de marketing, de réglementation et de formation associés à la mise en marché de 11 produits pharmaceutiques ou nouvelles indications, incluant des agents biologiques ou des médicaments avant-gardistes de renom. Il a également conçu et mis sur pied avec succès un système intégré de gestion des demandes, d'alignement et d'indexation des traductions en combinant des outils informatiques de sources variées. Auparavant,

Denis a été directeur du bureau torontois du plus important cabinet de traduction au Canada, publiciste à TFO, ainsi que gestionnaire de projet et coordonnateur des services en français à la Fondation du patrimoine ontarien. En 2009, Denis a créé Eco-Translation Services dans le but d'offrir des services adaptés de traduction de l'anglais au français, de révision et de contrôle de la qualité à quelques clients de prestige dans le domaine de la promotion et de la commercialisation de produits de soins de santé.

À l'ATIO, Denis s'engage à entretenir un dialogue ouvert avec les membres et à promouvoir un climat de transparence afin d'être mieux préparé à relever les défis à venir.

Marielle Godbout, trad. a., vice-présidente

Marielle Godbout est traductrice agréée (FR-EN) depuis 2004. Vouée au perfectionnement de la profession de traducteur par le biais de recherches universitaires, elle présente des communications à l'occasion de conférences internationales, y compris les congrès de la FIT, depuis 2005.

Ses principaux champs d'intérêt sont la profession de traducteur et la professionnalisation ainsi que les langues officielles au Canada, particulièrement dans le contexte des communautés minoritaires. Dans sa thèse de maîtrise, Translation in Canada: Occupation or Profession?, elle a examiné le statut de la traduction en tant que profession. Elle a étudié la formation de l'identité professionnelle et les traducteurs canadiens dans le cadre de ses études de doctorat en traductologie à l'Université d'Ottawa.

Marielle a travaillé pour des clients des secteurs public, privé et à but non lucratif et fait actuellement partie de l'un des plus anciens cabinets de traduction de la région de la capitale nationale. Elle a aussi édité la version anglaise de deux livres, Mykonos, Theoklitos Triantafyllidis (1908-1977) – pictures, people & places (1920-1976), publié en Grèce en 2007, et Church of the Annunciation in Alexandria: Renovation & Restoration 2002-2004, publié en 2010.

Conseillère scolaire élue au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario depuis 1998, Marielle a été directrice au Conseil de l'Ontario Public School Boards' Association pendant dix ans et a siégé au conseil exécutif d'une section locale de syndicat pendant trois ans. Elle possède une vaste expérience en administration publique, plus particulièrement dans le domaine des autorités financières

Pasquale Capo, trad. a., trésorier-secrétaire

Pasquale (Pat) Capo travaille comme traducteur et interprète depuis plus de 20 ans et se spécialise en italien et

en anglais ainsi que dans les dialectes du sud de l'Italie. Pat a grandi en Sicile et a immigré au Canada dans sa jeunesse, alors qu'un tremblement de terre a interrompu ses études à l'Université de Palerme. Il a obtenu son B.A. à l'Université de Toronto et est aussi comptable. Des décennies d'expérience professionnelle dans les secteurs public et privé ont enrichi sa capacité à fournir des services d'interprétation et de traduction, particulièrement dans les secteurs commercial et juridique, par l'entremise de son entreprise, Ital-Comm. C'est également un joueur de soccer et un voyageur passionné.

Caroline Napier, int. conf. a., directrice, Interprètes de conférence

Caroline Napier est une interprète de conférence agréée qui possède plus de 30 ans d'expérience dans le domaine. Elle a grandi à Québec et habite maintenant à Toronto. Sa passion langagière l'a mené d'abord vers la traduction, qu'elle a étudiée à l'Université de Toronto, puis vers l'interprétation. Elle a reçu l'agrément du Bureau de la traduction (gouvernement du Canada) à titre d'interprète de conférence en 1999. Elle est aussi membre de l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC).

Pour trouver notre page Facebook, cherchez ATIO ou allez à :
https://www.facebook.com/ATIO.Association/

Ainsi que

Kawal Kahlon, int. jud. a., int. comm. a., trad. a., directrice, Interprètes communautaires, et directrice, Interprètes médicaux

Kawal Kahlon est interprète judiciaire agréée et traductrice agréée, et elle fait partie de l'ATIO et de la STIBC. Elle est la première interprète communautaire à avoir été agréée par la STIBC. Ses 28 années d'expérience en traduction et en interprétation dans les langues punjabi et hindi ont été variées et stimulantes.

Elle a enseigné dans le Programme d'interprétation juridique du Vancouver Community College et dans le Programme d'études à distance de l'Open Learning University, située à Burnaby, en Colombie-Britannique ainsi qu'au Seattle Central Community College, situé à Seattle, dans l'État de Washington. De plus, elle formait des interprètes communautaires pour les Surrey Delta Immigrant Services.

En tant qu'ancienne présidente et responsable des relations publiques de la STIBC, elle a œuvré afin que les interprètes soient reconnus à divers ministères et organismes. Au mois d'août 1999, elle a remporté l'appel d'offres du CTTIC pour tenir le congrès de la FIT de 2002 à Vancouver. Elle a établi le Global Education & Charitable Trust en Pendjab, Inde en partenariat avec la Faculté d'infirmières de l'Université de la Colombie-Britannique Okanagan afin de fournir des normes d'éducation internationalement pour autonomiser les femmes rurales.

Kawal possède une maitrise en littérature anglaise et un baccalauréat avec spécialisation dans la langue anglaise. Elle a fait ses études au Capilano College et a assisté à plusieurs ateliers et congrès reliés à la traduction et à l'interprétation.

Qamar Yasmeen Tyyebi, trad. a., int. jud. a., directrice, Interprètes judiciaires

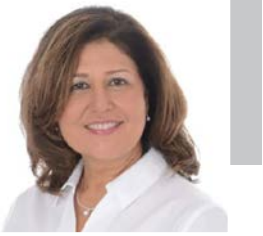

Qamar Yasmeen Tyyebi est interprète judiciaire agréée et traductrice agréée et fait partie de l'ATIO et de la STIBC.

Forte de ses 23 années d'expérience en traduction et en interprétation dans la langue urdu, elle a beaucoup travaillé en traduction de l'urdu à l'anglais à titre de traductrice agréée. Elle détient un baccalauréat avec spécialisation en littérature anglaise de l'Université de Karachi, au Pakistan.

Elle est également consultante réglementée en immigration canadienne et travaille dans ce domaine depuis 1995. Détentrice d'un diplôme de parajuriste du Durham College, à Oshawa (Ontario) depuis 2009, elle est membre en règle du Barreau du Haut-Canada.

Elle est devenue interprète judiciaire de l'urdu à l'anglais accréditée par le ministère du Procureur général en 2010 et a agi à ce titre dans le cadre de procès fortement médiatisés en Ontario à tous les niveaux du système judiciaire.

Dans son nouveau rôle, elle vise à aider les membres de l'ATIO à rehausser leur valeur aux yeux du public ainsi qu'à tous les niveaux du système judiciaire, des ministères et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Elle a pour objectif de promouvoir et de maintenir des normes d'intégrité professionnelle chez nos membres, et d'assurer ainsi le statut élevé et la dignité de notre profession en mettant en œuvre des politiques et des activités qui la feront progresser.

Soheila Khatami,
trad. a., int. conf. a., int. jud. a.,
directrice, Langues étrangères

Traductrice et interprète du farsi à l'anglais, **Soheila M. Khatami** est accréditée par le ministère du Procureur général, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) et l'Ontario Council on Community Interpreting (OCCI) en tant qu'interprète communautaire agréée. Elle est également traductrice agréée du farsi à l'anglais (ATIO) et interprète judiciaire agréée de l'anglais au farsi (ATIO).

Soheila a étudié en Angleterre après l'école primaire et vit à Toronto depuis 30 ans, travaillant principalement en interprétation et en traduction. Elle a suivi sa formation dans le domaine à la Barbra Schlifer Clinic, puis a obtenu un certificat du Seneca College dans le Language Interpretation Training Program (LITP), et a suivi deux cours spécialisés en terminologie médicale du George Brown College. Elle a également formé des interprètes au Seneca College.

Soheila est passionnée par son travail. Elle est l'un des fondateurs et la présidente actuelle de l'Association of Professional Language Interpreters (APLI), l'un des fondateurs de l'OCCI, l'une des membres du Conseil de l'OCCI et la présidente actuelle du comité d'agrément de l'OCCI.

À titre de nouvelle directrice, Langues étrangères de l'ATIO, elle s'occupera de partager ses idées et de collaborer avec les autres membres distingués du Conseil pour appliquer une vision plus globale à toutes les catégories professionnelles. Elle espère apprendre du travail des anciens directeurs, connaître l'avis des membres de l'ATIO, mais aussi évaluer les mesures requises pour promouvoir et appuyer davantage leur profession.

Marco A. Fiola,
trad. a., term. a., directeur,
Terminologues

Marco Fiola, trad. a. et term. a., est professeur titulaire au Département de langues, littératures et cultures à l'Université Ryerson, à Toronto, où il enseigne notamment la traduction professionnelle. Auparavant, il a été traducteur et réviseur dans les secteurs privé et public, à Montréal, Whitehorse et Toronto. Son expérience professionnelle continue d'inspirer ses travaux de recherche universitaire, que ce soit en ce qui concerne la formation et la qualité en traduction ou encore la création de ressources terminologiques fiables pour locuteurs et langagiers. Ses recherches de doctorat et ses publications reflètent ses préoccupations et son engagement envers la profession. À ce chapitre, il faut noter ses travaux sur la didactique des professions langagières, et récemment la publication d'un lexique juridique bilingue anglais-tamoul. Il a également beaucoup écrit sur l'interprétation en milieu social, plus particulièrement sur les questions de formation et d'agrément.

Marco Fiola a fait partie du Conseil de l'ATIO durant plusieurs années à titre de représentant des terminologues et de trésorier. Son engagement envers les questions langagières l'a aussi amené à présider l'Association canadienne de traductologie durant trois ans.

Le Conseil d'administration annoncera sous peu les nouveaux postes de directeur, Traducteurs salariés et directeur, Traducteurs indépendants. ■

?

Le saviez-vous?

Les membres de l'ATIO peuvent s'inscrire aux congrès, aux webinaires et aux cours de formation en ligne de Réviseurs Canada et à d'autres services de perfectionnement professionnel mutuellement convenus au même tarif que les membres de Réviseurs Canada.

Rapport du secrétaire

Denis Couillard
Secrétaire de l'ATIO (2017-2018)

Le Conseil d'administration de l'ATIO s'est réuni à quatre reprises en personne :

Kingston	26 et 27 août 2017
Toronto	2 décembre 2017
Ottawa	17 et 18 février 2018
Ottawa	7 et 8 avril 2018

Les décisions marquantes portent surtout sur la compression des dépenses, un resserrement de la politique régissant les déplacements, la définition du terme « membre » et des propositions d'amendements aux Règlement intérieur présenté à l'assemblée annuelle.

Le Conseil d'administration s'est également réuni à neuf reprises par téléconférence, soit le 7 juin 2017, le 18 juin 2017, le 29 juin 2017, le 10 août 2017, le 14 septembre 2017, le 17 octobre 2017, le 2 novembre 2017, le 25 janvier 2018 et le 15 mars 2018. ■

Rapport du trésorier

Pasquale (Pat) Capo, trad. a.
Trésorier de l'ATIO

Pour les membres qui ne me connaissent pas encore, je m'appelle Pasquale Capo et je suis trésorier de l'Association depuis avril 2016.

Comme vous pouvez le constater d'après les États financiers vérifiés au 31 décembre 2017, du point de vue financier, nous sommes toujours sur la bonne voie.

Comparativement à 2016, nos recettes globales ont augmenté de 71 000 $ et nos dépenses totales ont diminué d'environ 25 000 $. Notre déficit était néanmoins d'environ 58 000 $.

J'ai parlé avec Philippe Ramsay, notre directeur général, et nous sommes d'accord qu'en 2018, notre objectif principal sera d'atteindre, voire de dépasser, le seuil de rentabilité. L'année dernière, nous avons dû puiser dans nos économies pour financer nos activités, et nous devons les renflouer en atteignant l'objectif susmentionné.

L'année dernière, à l'approbation du Conseil, j'ai instauré un climat d'austérité par rapport aux dépenses discrétionnaires, et je suis convaincu que les dépenses engagées en 2017 étaient absolument nécessaires pour moderniser les activités de l'ATIO ainsi que pour accroître sa visibilité auprès des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux et du grand public, en vue d'attirer de nouveaux membres.

Pour ce faire, nous devons continuer de faire en sorte que l'Association soit sensible aux membres, efficace et prête à gérer les défis auxquels elle fait face. Je serai heureux de répondre à vos questions. ■

À LOUER (PRIX SPÉCIAL POUR L'ATIO)

VILLA FRANCE – MÉDITERRANÉE

PORT LEUCATE (PRÈS DE PERPIGNAN)
PLAGE DE 400 M – À 50 KM DE L'ESPAGNE
2 CHAMBRES À COUCHER (6 PERSONNES)
– PATIO PRIVÉ
– STATIONNEMENT

COMMUNIQUEZ AVEC :
Jean-Luc MALHERBE
Tél. et téléc. : (613) 747-7007
jeanluc.malherbe@sympatico.ca

Rapport de la présidente pour 2017-2018

La dernière année s'est caractérisée par une renaissance de l'ATIO. Je suis heureuse de vous annoncer que notre association est bien placée pour affronter l'avenir avec confiance et faire avancer des projets qui accroîtront notre visibilité et, par conséquent, celle de nos membres. En outre, nous pouvons maintenant lancer d'autres initiatives pour améliorer le statut des professions que nous représentons.

PROMOTION DE L'ASSOCIATION

À titre de présidente de l'ATIO, mon objectif principal cette année était de promouvoir l'Association, et nous avons profité de toutes les occasions possibles pour mieux la faire connaître.

Industrie de la traduction
L'ATIO s'est forgé une réputation en tant qu'acteur clé dans l'industrie de la traduction en maintenant ou en tissant des relations étroites avec les principales parties prenantes.

Accompagnée de notre directeur général, j'ai participé à des consultations à l'échelle de l'industrie tenues le 24 août 2017 par le **Bureau de la traduction du gouvernement fédéral**. L'ATIO participera aux prochaines consultations le 24 mai 2018. Au nom de l'ATIO, j'ai pris part aux consultations sur la qualité de la traduction animées par M. Daniel Caron, qui représentait le Bureau de la traduction. Caroline Napier, directrice, Interprètes de conférence de l'ATIO, est membre du comité consultatif sur l'interprétation du Bureau de la traduction.

Notre directeur général et moi avons assisté à l'assemblée générale annuelle de l'**Association des industries de la langue (AILIA)** et à l'événement Rendez-vous Ottawa-Gatineau le 25 août 2017.

Des représentants de l'ATIO ont également assisté au congrès annuel de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)** en novembre 2017, ce qui nous a permis de renforcer nos liens avec les membres du Conseil de la **Fédération internationale des traducteurs (FIT**), de l'**American Translators' Association (ATA)** et de l'**Association cubaine des traducteurs et interprètes**, qui étaient également présents.

Notre directeur général a assisté à une réunion de l'**Association des conseils en gestion linguistique (ACGL)** en mai 2017 avec d'autres associations de l'industrie pour discuter de stratégies et de problèmes communs.

Lors du congrès annuel de **Réviseurs Canada** le 10 juin 2017, l'ATIO a parrainé la conférencière principale, Cherie Dimaline, auteure autochtone renommée, que j'ai eu le plaisir de présenter.

L'ATIO continue de jouer un rôle actif en tant que membre du **Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)**. L'Association a accueilli à son bureau à Ottawa la réunion de novembre 2017 du CTTIC. Le secrétaire de l'ATIO, Denis Couillard, a été élu président du CTTIC en novembre 2017 et son mandat à ce titre prendra fin en novembre 2020.

Gouvernement de l'Ontario
Pour la deuxième année consécutive, j'ai assisté à l'audience prébudgétaire du gouvernement de l'Ontario le 31 janvier 2018, à Ottawa, au nom de l'ATIO. Le comité d'audience était composé de Charles Sousa, ministre des Finances, Marie-France Lalonde, ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et ministre des Affaires francophones, Nathalie Des Rosiers, ministre des Richesses naturelles et des Forêts, Bob Chiarelli, ministre de l'Infrastructure, Yasir Naqvi, procureur général de l'Ontario, et John Fraser, député, Ottawa Sud. Mes observations étaient axées sur l'*appel à manifestation d'intérêt pour fournir des services de traduction* lancé en décembre 2017.

Grâce à des rencontres à divers événements, j'entretiens de solides liens avec la ministre des Affaires francophones, l'honorable Marie-France Lalonde, qui s'intéresse particulièrement aux activités de traduction et d'interprétation du gouvernement de l'Ontario.

Milieu des affaires
Le directeur général et moi avons commencé à assister à la série de déjeuners du maire d'Ottawa, commanditée par la Chambre de commerce, afin d'établir des liens avec le milieu des affaires.

Communication avec les étudiants en traduction
Nous avons renforcé nos relations avec l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa et l'École de traduction du Collège Glendon. L'ATIO était l'un des principaux commanditaires des Jeux de la traduction 2018, tenus cette année à l'Université d'Ottawa. Le discours que j'ai prononcé lors de la séance d'ouverture le 9 mars 2018 se trouve sur notre site Web. Nous avons offert un soutien financier à la réunion annuelle des étudiants du Collège Glendon, qui a eu lieu en mars 2018. De plus, l'ATIO a coparrainé les activités de la Journée mondiale de la traduction 2017 à l'Université d'Ottawa et au Collège Glendon, où j'ai prononcé un discours sur les traducteurs et le professionnalisme.

Grâce à la fondation de l'ATIO, FondATIO, des bourses ont été

accordées à des étudiants de l'Université d'Ottawa et du Collège Glendon. La fondation est maintenant dissoute et l'ATIO a pris en charge l'administration du fonds de bourses.

TRAVAIL DE L'ASSOCIATION

Protection des titres
L'ATIO a mené un sondage auprès des membres agréés sur l'utilisation de la désignation de « membre ». Le comité du Règlement intérieur a rédigé des propositions de modification qui permettraient à l'Association de mieux défendre ses titres réservés.

Agrément sur étude de dossier
Le comité d'agrément sur étude de dossier a éliminé l'arriéré des candidatures à l'agrément sur étude de dossier et a examiné les procédures liées au processus de demande en vue d'en améliorer l'efficacité. Il est prévu que le processus d'agrément sur étude de dossier sera relancé à la fin de juillet 2018.

Interprètes communautaires et médicaux
Le CTTIC a offert le premier examen d'agrément en interprétation médicale et communautaire en 2017. Nous avons maintenant une interprète communautaire agréée et 22 candidats, ainsi que neuf candidats en interprétation médicale. L'ATIO travaille en étroite collaboration avec les autres parties prenantes pour faire progresser ce domaine. Des discussions sont en cours avec d'autres associations afin de simplifier l'adhésion des interprètes communautaires et médicaux à l'ATIO. J'aimerais souligner que Kawal Kahlon, directrice, Interprètes communautaires et directrice, Interprètes médicaux, a été particulièrement active dans ce dossier.

Perfectionnement professionnel
L'ATIO a offert quatre ateliers de perfectionnement professionnel cette année : Marche à suivre pour la traduction de documents officiels (le 1er avril 2017 à Toronto), Interprètes communautaires et judiciaires – Pratiques exemplaires (le 17 juin 2017 à Ottawa), Marche à suivre pour la traduction de documents officiels (le 17 juin 2017 à Ottawa) et Les tenants et les aboutissants des verbes (le 9 septembre 2017 à Toronto). L'ATIO a également offert six séances d'examen d'entrée et une séance d'examen d'agrément. L'année prochaine, nous prévoyons élaborer un programme de perfectionnement professionnel.

Examens du ministère du Procureur général de l'Ontario
Le CTTIC a engagé les services de l'ATIO pour administrer la correction des examens en interprétation judiciaire du ministère du Procureur général de l'Ontario. Cette initiative nous permettra d'accroître notre crédibilité au sein du ministère dans le domaine de l'interprétation judiciaire et sera une source de revenus importante au cours des quatre prochaines années. J'aimerais remercier tout particulièrement Nicolas Ferreira, interprète judiciaire agréé et traducteur agréé, qui a joué un rôle déterminant dans cette initiative.

Avantages offerts aux membres
La migration vers la version 2 de la base de données des membres est terminée et la version 3, encore plus conviviale, est en cours d'élaboration.

L'ATIO a élargi les avantages offerts aux membres. Des rabais pour les membres ont été obtenus de Trados pour son système de traduction, grâce à Sonia Leblanc, directrice, Terminologues, et une entente a été conclue avec LogiTerm pour offrir des rabais sur certains de ses produits les plus demandés.

De plus, l'ATIO a donné l'occasion aux membres de nouer des contacts lors de ses deux soupers de Noël à Ottawa et à Toronto.

Communication avec les membres
L'ATIO s'est efforcée de communiquer avec ses membres en les avisant par courriel d'événements auxquels les membres du Conseil d'administration ont participé et en publiant un numéro du bulletin *InformATIO* en décembre 2017 avec une mise à jour sur les progrès du renouvellement de l'Association.

ADMINISTRATION

L'ATIO compte maintenant deux employés à temps plein, notre directeur général, Philippe Ramsay, et notre adjointe administrative, Yasmine Benmouffok. Nous avons aussi cinq employés à temps partiel : Monique Goguen, coordonnatrice des services aux membres; Rebecca Kinos Varo, coordonnatrice des examens et programmes; Jessica Robitaille, coordonnatrice des finances; Marie Douville, coordonnatrice des opérations et du développement organisationnel; et Bekircan (John) Tahberer, coordonnateur de l'examen d'agrément.

L'ATIO a simplifié ses procédures et ses systèmes afin d'accroître l'efficacité et de mieux répondre aux besoins des membres. Tous nos outils ont été mis à niveau aux normes actuelles. Ces changements nous ont permis de réaliser des économies considérables sur le plan opérationnel de l'ordre de 50 000 $ par année. Notre trésorier, Pat Capo, aura davantage à dire à ce sujet dans son rapport.

CONCLUSION

En terminant, j'aimerais remercier très chaleureusement les membres du Conseil d'administration et nos employés pour le soutien qu'ils m'ont offert dans l'exercice de mes fonctions à titre de présidente et pour leur dévouement inlassable envers l'ATIO. ■

Rapport de la directrice, Terminologues

Sonia Leblanc, trad. a. term. a
Directrice, Terminologues
Conseil d'administration de l'ATIO – 2017-2018

Cette année, en tant que membre du Conseil d'administration, j'ai tâché de faire avancer quelques dossiers.

Tout d'abord, j'ai essayé de promouvoir les outils technologiques auprès des membres. Pour ce faire, j'ai négocié un rabais substantiel sur l'achat du logiciel SDL Studio. Quelques membres se sont prévalus de cette offre, mais somme toute assez peu. C'est grâce à un sondage que nous avons découvert que nombre de membres travaillent plutôt avec le logiciel Logiterm de Terminotix. Nous avons donc rajusté le tir et sommes à négocier une nouvelle offre de rabais, mais cette fois, avec Terminotix, au profit des membres de l'ATIO.

Un autre dossier fut celui d'aider les traducteurs lésés par des agences de traduction comme Able Translation. Caroline, moi et Kawal avons envoyé un message aux membres les invitant à communiquer avec nous s'ils avaient des difficultés à se faire payer. Nous les avons alors dirigés vers Maria Regina Shepherd de Shepherd Advocacy & Litigation, qui montait un dossier sur le cas. La bonne nouvelle est que les actifs d'Able Translation ont été saisis récemment, et des procédures pour payer les traducteurs sont en cours. D'autres initiatives pour appuyer les traducteurs devraient être menés à l'avenir, car le problème semble courant, malheureusement.

Le dernier dossier d'intérêt était celui de la remise en route de la procédure d'agrément sur dossier. L'absence de continuité au secrétariat de l'ATIO, sur une période de quelques années précédant l'arrivée de l'équipe actuelle, a compliqué la tâche, mais nous nous rapprochons enfin du but! Avec l'aide de Monique Goguen au secrétariat et de Caroline Napier, nous espérons pouvoir rouvrir la procédure vers la mi-2018.

Voilà dans l'ensemble les quelques progrès réalisés cette année. ■

Mise à jour du Comité de la reconnaissance et de l'agrément

Le Comité de la reconnaissance et de l'agrément est chargé d'évaluer les demandes d'agrément sur étude de dossier, conformément à l'Annexe 4 du Règlement intérieur. Les membres actuels sont Hélène Gélinas-Surprenant, Michel Trahan, Pascal Sabourin et Fabrice Cadieux.

Nous avons étudié les documents et les renseignements liés au processus dans son ensemble, et tenu des discussions concernant le rôle du Secrétariat :

- Le Secrétariat a pour responsabilité d'afficher l'information sur le site Web, de communiquer avec les candidats tout au long du processus, de recevoir les dossiers, de s'assurer que tous les documents sont inclus et que le dossier est dans le bon ordre, et d'envoyer les lettres aux candidats pour les aviser de la décision du Comité.
- La tâche du Comité consiste uniquement à étudier les dossiers et à rendre ses décisions.
- Monique au Secrétariat a fait un excellent travail d'archivage – elle a trié et consolidé les documents existants et elle les aligne et les simplifie aux fins de clarté. Il y aura, notamment, des messages Web, des lignes directrices, des règles et des exemples de texte pour les courriels et les lettres.
- Prochaines étapes :
    - Le Secrétariat sera prêt à traiter les demandes à la fin de juillet et commencera par les dossiers en traduction; les autres catégories suivront. Des annonces seront faites en temps opportun.
    - Entre-temps, les membres du Comité forment Sonia Leblanc et Caroline Napier pour qu'elles puissent participer aux travaux de ce dernier. Le transfert des connaissances est nécessaire afin d'intégrer d'autres membres au Comité, à commencer par Kawal Kahlon.

Kawal Kahlon et Caroline Napier travailleront aux lignes directrices pour le Comité de la reconnaissance à l'égard des interprètes communautaires et médicaux – les lignes directrices qui existent déjà pour les autres catégories serviront de modèle. ■

Examens d'entrée et d'exercice à venir

Il reste quatre dates d'examen en 2018.

Date limite d'inscription	Date d'examen
Le 3 août	Le 25 août
Le 31 août	Le 15 septembre
Le 28 septembre	Le 20 octobre
Le 2 novembre	Le 24 novembre

Examens d'entrée :

Si vous souhaitez ajouter une autre combinaison de langues en traduction à votre profil, présentez une demande au Secrétariat avant l'une des dates limites d'inscription. Si votre demande est approuvée, nous vous inviterons à vous inscrire à l'une des dates d'examen à venir. Si vous êtes déjà membre, vous n'avez pas de frais à payer.

Examens d'exercice :

Il s'agit d'une occasion de connaître les conditions de l'examen d'agrément du CTTIC et d'obtenir les commentaires du correcteur!
Si vous prévoyez passer l'examen d'agrément du CTTIC le 11 mai 2019, l'examen d'exercice est un guide utile pour voir sur quels aspects vous devrez vous concentrer avant le grand jour.

- Utilisez un stylo pendant l'examen.
- Apportez vos dictionnaires et vos ouvrages de référence préférés.
- Terminez l'examen dans les délais prescrits.

Rappel : Il s'agit d'un examen d'exercice et les mêmes règles que pour l'examen d'agrément s'appliquent. Il ne vise pas à juger de vos compétences ou de votre caractère, mais seulement à vous apporter de l'expérience. Vous pouvez vous inscrire pour passer un examen comportant un ou deux textes.

Nota : Les résultats de l'examen d'entrée de novembre pourraient ne pas être reçus avant la date limite d'inscription à l'examen d'agrément du CTTIC le 8 février 2019. Le Secrétariat vous recommande de passer l'examen d'entrée le 20 octobre au plus tard si vous prévoyez vous inscrire à l'examen d'agrément du CTTIC.

Allez à la page Web « Comment se préparer » pour vous préparer à réussir :
https://atio.on.ca/prepare-fr/.

Les détails sur les examens d'entrée et d'exercice se trouvent à l'adresse
https://atio.on.ca/nouvelles-et-evenements/?lang=fr.

Félicitations!

Célébrons les membres agréés il y a 25 ans

Le Secrétariat souhaite féliciter les membres agréés il y a 25 ans!
Ces membres ont obtenu l'agrément en 1992 et 1993 respectivement.

1992

Traducteurs agréés

Murray Bauman
Lucie Bergeron
Maryse Bertrand
Marc Doyon
Ellen Garmaise
Line Gingras
Jane Ann Klowak
Bernard Landreville
Kenneth Larose
Bruno Lobrichon
Lamar Mason
R. Garth McLeod
Anne-Marie Morin
Brian Mossop
Dorothy Nakos
Manon Parrot
Vicki Plouffe
Ernest Rix
Danny Saikaley
Michèle Thibault
Rudi Vanvaerenbergh
Francine Watkins
Malcolm Williams

1993

Traducteurs agréés

Jean-Pierre Artigau
Michel Blanc
Gilles Carrière
Diane Charbonneau
Peter Dell
François Dionne
Carole Dolan
Martin Dubé
Johanne Falardeau
Denys Giguère
Jean Gordon-Fillion
Erich Klein
Lyne Labossière
Eugeniusz Ladna
André Picotte
Jacinthe Roy
Diane Sauvé

1993

Terminologue agréée

Line Paradis

L'ATIO vous félicite pour votre travail continu et vos activités au sein de l'Association.